SIEN SYNDICAT DE L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE UNSA éducation

Infos'SI.EN

SI.EN UNSA ÉDUCATION
23, RUE LALANDE • 75014 PARIS
TÉL. : 01 43 22 68 19
FAX : 01 43 22 88 92
sien@sien-unsa-education.org
www.sien-unsa-education.org

N° 3 – 16 juin 2014

Beaucoup de nouveaux textes en perspective et d'ultimes concertations pour leur rédaction finale, mais des orientations qui ne s'avèrent pas vraiment éclairantes sur le devenir de l'Ecole. Plus le temps passe et plus nous avons la regrettable impression que le changement, ce n'est pas pour demain !

Semaine chargée pour le SI.EN UNSA avec l'audience qui nous est accordée par le ministre et la tenue du groupe de travail sur les corps d'encadrement… Une nouvelle note d'information sera rédigée et envoyée vendredi.

Le socle commun vu par le Conseil National des Programmes

Si nous avions fondé de sérieux espoirs avec la mise en place de cette instance, espoirs qui avaient été renforcés par les rencontres que nous avions eues avec le CSP, force est aujourd'hui de dire que nous sommes inquiets. La récente démission d'Alain Boissinot traduit manifestement un malaise profond. La recherche d'un consensus semble aujourd'hui s'apparenter davantage à celle d'un compromis et le résultat mécontente évidemment tout le monde !

En compagnie du SE-UNSA, le SI.EN UNSA a participé récemment à une rencontre avec les responsables du cabinet du ministre et la nouvelle DGESCO pour étudier un projet de circulaire ayant pour objectif d'ajuster les programmes de 2008 en attendant la publication de ceux qui restent prévus pour 2016. Nous avons souligné le caractère insatisfaisant du texte qui nous était soumis. Même si nous avons pu apprécier la prise en compte de bon nombre de nos suggestions et/ou critiques, nous restons très réservés sur l'utilité de ce texte qui créera plus de contraintes qu'il ne lèvera d'ambiguïtés.

Une fois encore, il semble que le ministère soit pressé de repousser à plus tard la question de l'évaluation des acquis des élèves. C'est pourtant là que le bât blesse. L'incapacité manifeste à s'accorder sur des modalités d'évaluation qui soient vraiment utiles aux enseignants dans la conception de leur enseignement, comme dans celle des aides qu'ils peuvent apporter aux élèves, conduit aujourd'hui à un immobilisme catastrophique que doivent dénoncer les inspecteurs.

Elections professionnelles, les préparer pour les gagner !

Dans chaque académie, il devient urgent de réfléchir aux listes que notre organisation syndicale présentera pour les CAPA. Rappelons une fois encore notre souci d'équilibrer ces listes selon le plus grand nombre de critères susceptibles d'être pris en compte. L'âge, le sexe, la spécialité d'exercice, sont autant d'éléments qui permettront de garantir la plus grande représentativité de nos listes et de convaincre ainsi les hésitants à nous faire confiance.

Pour que le SI.EN continue à défendre les syndiqués, mais aussi plus globalement notre profession, il doit gagner sa légitimité. C'est bien sur le terrain, dans les académies et les départements que se construira la confiance et que se gagneront les voix dont nous avons tant besoin pour peser sur nos interlocuteurs ministériels.

Le national se tient d'ores et déjà à la disposition de tous les responsables académiques qui auraient besoin d'éléments ou d'aide pour préparer cette campagne. Un grand merci par avance à tous ceux qui accepteront, un nouvelle fois ou pour la première fois, de porter les couleurs du SI.EN UNSA au sein des CAPA, instance dont nous connaissons tous l'importance pour la défense des inspecteurs.

Mieux comprendre le mouvement des inspecteurs

De nombreux collègues nous ayant sollicité, nous avons préparé une note qui vise à clarifier les diverses « règles » présidant aux opérations du mouvement. Elle est disponible sur le site, mais nous restons bien sûr à la disposition de tous les syndiqués qui souhaiteraient des précisions complémentaires.